

---

# Association KALY

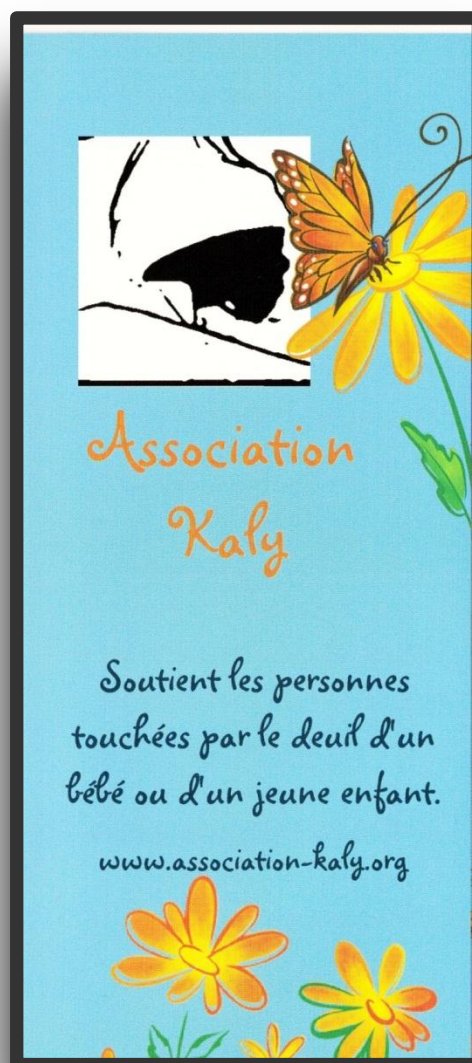
---

Rapport d'activités  
2012

---

Lyvia Stoudmann

---



## Table des matières

1. Le mot de la fondatrice et présidente
2. Le mot d'un membre de l'association
3. L'association Kaly
4. Fonctionnement
5. Activités 2012
  - a. Les entretiens téléphoniques
  - b. Les entretiens individuels
  - c. Les groupes de paroles
  - d. Les prêts de livres
  - e. Les événements
  - f. Information
  - g. Site internet
6. Projets 2013
7. Vous souhaitez nous soutenir ?
  - a. Devenez membre
  - b. Faites un don
  - c. Faites du bénévolat
8. Remerciements

1. Le mot de la fondatrice et présidente

Les mois qui suivirent la mort de mon fils Kaly, il m'a souvent été dit qu'il fallait trouver un sens à ce qui était arrivé. Pouvons-nous réellement penser qu'il y a un sens à chaque malheur qui arrive dans notre vie, à chaque horreur qui arrive dans le monde ? Ne voyant pas comment trouver de sens à la mort d'un enfant, j'étais intimement convaincue qu'il n'y en avait pas. Cependant, au fil des semaines, je me demandais s'il était possible que ça soit à moi de donner un sens à cette tragédie pour réussir à devenir actrice de ce qui m'arrivait afin de reprendre ma vie en main.

Ainsi, dans cette sombre et douloureuse période de deuil, j'ai décidé de créer quelque chose avec l'énergie bouillonnante qui m'animait ... Je me suis alors demandée quels étaient les besoins auxquels je n'avais pas encore trouvé de réponse : d'une part, j'avais besoin de partager avec une personne qui avait vécu une expérience similaire et qui m'aurait montré que l'on pouvait continuer à avancer dans la vie. A mes yeux, seules les personnes ayant traversé un pareil événement pouvaient réellement comprendre ce que je traversais, seuls leurs conseils avaient de la valeur à mes yeux. D'autre part, un peu dans la même optique, je cherchais des livres dans lesquels j'aurais pu lire des témoignages afin de me sentir moins seule.

Petit à petit, une idée germait en moi : créer un espace de rencontre et de partage, dans lequel nous pourrions également emprunter des livres traitant de ce thème tabou qu'est la mort d'un enfant. C'est finalement en décembre 2008, huit mois après la perte brutale de Kaly et avec l'aide d'une amie proche que je commençais à créer une association à la mémoire de mon fils afin que les personnes vivant de telles situations aient l'opportunité de se sentir moins seules dans leur détresse.

Depuis plus de quatre années, je rencontre des personnes frappées par la mort d'un ou de plusieurs enfants. Chaque rencontre est unique, chaque rencontre est authentique, chaque rencontre est empreinte d'émotion, chaque rencontre me montre à quel point nous avons tous des ressources insoupçonnées en nous qui nous aident à surmonter l'insurmontable...

Lyvia Stoudmann

## 2. Le mot d'un membre de l'association

Images de famine atroces en Ethiopie. On est dans les années 80. Le monde se rend compte de la douleur que subit toute une population. On voit des élans de solidarités se développer un peu partout dans le monde. Le drame était là avant depuis quelque temps. Il était relaté par quelques journalistes ou humanitaires dans la presse écrite, mais c'est la télévision qui a marqué les consciences et provoqué cet élan. Sans voir, on ne comprenait pas. Sans voir, on ne reconnaissait pas l'ampleur de la douleur.

C'est un peu la même chose qui se passe avec le deuil périnatal. Ces drames individuels ont lieu dans les salles d'accouchement de la maternité, loin des regards des autres, qui tenus à l'écart auront de la peine à saisir la profondeur de la tristesse. Là où tant d'autres donnent la vie, des parents assistent impuissants à une naissance suivie d'un silence de mort assourdissant, que seuls leurs sanglots viennent couvrir.

Il ne s'agit certes pas de filmer une scène aussi intime et déchirante. Ce qu'il y a à comprendre, c'est que l'association Kaly cherche par le dialogue non seulement à apporter de la compréhension là où il n'y en a que trop peu, mais, à l'image des journalistes en Ethiopie, à amener une certaine reconnaissance dans le regard des autres qui ne sont pas les témoins directs de ces drames.

Arnaud Moreillon

## 3. L'association Kaly

Créée en décembre 2008, l'association compte à ce jour un total de 34 membres et de 12 donateurs en 2012. Son but est de soutenir les personnes touchées par le deuil d'un bébé ou d'un jeune enfant en offrant un espace de réunion, d'écoute et d'expression (verbale, symbolique). L'association Kaly tente également de faire parler de la mort des enfants dans notre société via les médias avec l'objectif de briser le tabou qui est source d'isolement pour les personnes frappées par ce deuil. Son lieu d'accueil est à Genève, dans le quartier des nations.

#### 4. Fonctionnement

L'association Kaly est reconnue d'utilité publique et ne touche aucune subvention. Elle fonctionne entièrement grâce aux dons et aux cotisations de ses membres (50.-/an ou 20.-/AVS, AI, chômeurs).

Le local de l'association Kaly a été financé en 2012 d'une part par la sous-location de Pierre-Yves Lebeuf (thérapeute indépendant) et, d'autre part, grâce au don de Capital International SARL.

Le Comité est composé de 6 bénévoles : Lyvia Stoudmann (présidente et secrétaire), Tony Girardier (trésorier), Céline Vuillaume, Martine Genequand, Gisèle Nunes et Fabrice Volery.

Au cours de l'année 2012, le comité s'est réuni deux fois en plus de l'Assemblée Générale et des manifestations.

L'accueil et les prêts de livres se font sur rendez-vous.



#### 5. Activités 2012

Notre association a trouvé son rythme de croisière en maintenant les activités proposées durant l'année passée. Les activités réalisées en 2012 étaient les suivantes :

##### a) Les entretiens téléphoniques

Ils sont souvent, à l'exception des mails, le premier contact qui est établi entre l'appelant et l'association Kaly. Les entretiens téléphoniques consistent à apporter une écoute attentive et pleine d'empathie aux personnes ayant besoin de parler de leur drame, à répondre à leurs questions, souvent personnelles, sans jamais avancer de vérités. Parfois, l'entretien téléphonique suffit à répondre au besoin d'expression d'une personne. Lorsque tel n'est pas le cas, les personnes demandent à nous rencontrer.

##### b) Les entretiens individuels

Il s'agit d'une rencontre au local entre la personne demandeuse et la présidente de l'association Kaly. A nouveau, la personne est invitée à livrer son chagrin, mais également sa révolte, ses doutes, ses craintes... Un échange empreint d'émotion a lieu, une rencontre prend naissance. Certaines de ces personnes resteront en contact avec l'association et d'autres continueront sur leur chemin.

c. Les groupes de paroles

Ici, il s'agit d'échanger en groupe autour de son propre deuil, selon un fil rouge défini à l'avance. Il se déroulera sur 5 séances, espacées de 3 à 5 semaines. Les personnes s'engagent à la fin de la première séance à y participer. Chaque séance dure environ 2 heures. Une partie est théorique et l'autre est un partage d'expériences. Nous aimons également amener une petite touche d'actions symboliques, étant persuadés que ces dernières aident à lâcher quelque chose sur un plan énergétique.

d. Prêts de livres

Il est possible d'emprunter des livres dans diverses langues (Français, Anglais, Espagnol, etc) traitant le sujet de la mort d'un enfant. Ceux-ci sont traités sous différents axes : psychanalytiques, psychologiques, théoriques, témoignages, etc. L'association Kaly a également en sa possession quelques films et CD audio à prêter.

e. Evénements

L'association Kaly a participé à la cérémonie laïque « un lieu pour le deuil périnatal » organisée en mai par la Ville de Genève et elle a organisé la Fête des Anges, qui a lieu chaque premier samedi du mois d'octobre. En 2012, elle a encore répondu « présente » à la Cérémonie du souvenir organisée chaque mois de mars par les HUG.

f. Fête des Anges

Cet évènement est une action symbolique permettant de rendre hommage ensemble



aux enfants qui nous ont trop vite quittés. Elle a lieu le même jour dans divers pays (France, Canada, Belgique, ...). L'évènement est souligné à 15h par un lâcher de ballons. L'association Kaly l'a organisée pour la première fois en Suisse en octobre 2009. Depuis, elle l'organise chaque année. L'association Kaly aime commencer l'après-midi en invitant les personnes souhaitant y participer à

se réunir au parc des Eaux pour un repas. En 2012, malgré le peu d'affluence pour le repas, des personnes, sont arrivées au moment de l'atelier de musicothérapie généreusement offert par Anna Homère avant le lâcher de ballons, et finalement,

d'autres personnes sont arrivées pour le lâcher de ballons sous un ciel radieux. Nous avons également mis à disposition, comme suggéré lors de la dernière Assemblée Générale, une table d'expression créatrice. Celle-ci a été grandement fréquentée par les enfants.

g. L'information

L'association Kaly aime privilégier l'information en informant ses membres et non membres par mail ainsi que dans la rubrique « news » en première page de son site internet, des événements organisés par diverses associations. Lors des entretiens individuels, la présidente remet des flyers de diverses associations ainsi que le nom de thérapeutes aux personnes intéressées. Concernant l'association Kaly, nous avons pu cette année, Grâce au don octroyé par Capital International SARL, imprimer de nouveaux flyers.

h. Site internet

En 2012, nous avons eu 19'417 visites du site contre 14'362 en 2011. La baisse de fréquentation se situe chaque année en juin, juillet, août et la fréquentation maximale entre septembre et janvier.

6. Projets 2013

En premier, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres du comité de l'association Kaly, à savoir, Charlotte Sauvin-Moreillon et Isabelle Staehli. Nous les remercions d'ores et déjà pour leur travail.

Ensuite, nous avons choisi de maintenir les activités proposées en 2012 : entretiens téléphoniques et individuels, groupes de paroles, prêts de livres, Fête des Anges et site internet.

Finalement, nous allons davantage privilégier l'information relative aux événements organisés en suisse romande en les faisant figurer dans la rubrique « news » sur la première page de notre site internet.

**Agenda :**

**MARS**

Le samedi 23 mars, nous tiendrons un stand d'information à la Cérémonie du Souvenir organisée par les HUG.

**AVRIL**

L'Assemblée Générale de l'association Kaly aura lieu de jeudi 18 avril de 18h30 à 20h au local de l'association (56 rue Vermont). Toute personne souhaitant y participer est conviée. Vous êtes invités à vous annoncer par téléphone ou par mail.

**MAI**

En mai (date à définir), nous participerons à « un lieu pour le deuil périnatal » organisé par les Pompes Funèbres de la Ville de Genève au cimetière St Georges. La Ville de Genève souhaite proposer aux familles touchées par le deuil périnatal un lieu de recueillement et de souvenir. Aux parents qui n'ont pas pu donner une sépulture à leur enfant à naître, ils offrent un symbole fort et leur soutien sur le chemin difficile du deuil. Ainsi, Carmen Perrin a été mandatée pour créer une œuvre magnifique ; « un moment suspendu ». L'œuvre est composée de 49 carillons suspendus à un grand cèdre, délimitant l'espace de recueillement. Reconstituée durant une semaine chaque année à la même période, elle crée ainsi un lieu éphémère et permanent, à l'image de ces enfants disparus mais toujours présents dans la mémoire de leurs parents et de leurs proches...

**SEPTEMBRE**

Si vous aimez nager nous vous invitons à venir nous soutenir le dimanche 1<sup>er</sup> septembre de 8h à 20h à la piscine de Nyon : le Cercle des Nageurs de Nyon organise « les 12 heures de natations » dans le cadre de la Fête des Sports de la ville de Nyon. Les bénéfices de cette journée seront généreusement versés à l'association Kaly. Ainsi nous vous encourageons à trouver un parrain et à aller nager quelques kilomètres !!!!

**OCTOBRE**

La Fête des Anges 2013 aura lieu le samedi 5 octobre au parc des Evaux. A l'occasion des 5 ans de l'association Kaly, le repas et les boissons vous seront gracieusement offerts. Au programme : 12h-Repas, 13h45-Atelier musical, 15h-lâcher de ballons, 15h30-Verrée de l'amitié, 17h-fin de la manifestation. Nous espérons vous voir venir nombreux pour rendre hommage aux enfants qui nous ont trop vite quittés et pour soutenir les familles en souffrances.



7. Vous souhaitez nous soutenir ?

a. Devenez membre

Vous pouvez devenir membre en versant une cotisation de membre de 50.-/an ou 20.-/an (AVS/AI/chômeurs) en précisant dans la rubrique communication : « membre ». Etre membre ne vous engage en aucun cas à devoir vous investir physiquement au sein de l'association. C'est juste une manière de montrer que vous soutenez l'association et les personnes touchées par le deuil d'un enfant. Vous gagnez cependant le droit de vote durant l'assemblée générale qui a lieu une fois par année.

b. Faites un don

Faire un don vous permet de nous montrer que vous soutenez la cause de l'association Kaly. De plus, vos dons sont déductibles de vos impôts car l'association est reconnue d'utilité publique.

c. Faites du bénévolat

Nous cherchons chaque année des bénévoles afin de nous aider, notamment lors d'événements tels que la Fête des Anges ou les 12h de natations. N'hésitez pas à nous contacter.

8. Remerciements

- ♥ Aux membres du comité : Vuillaume Céline, Genequand Martine, Nunes Gisèle, Stoudmann Lyvia, Volery Fabrice et Girardier Tony qui se sont investis de manière bénévole pour le comité (comptabilité, organisation et gestion de la fête des anges, prise de PV, démarches administratives, présences aux diverses réunions, etc.). Nous tenons à remercier chaque membre pour ce qu'il a apporté, son investissement et son travail au sein de l'association Kaly durant les 5 dernières années. Nous souhaitons bonne suite à Martine Genequand et Céline Vuillaume qui démissionne et nous souhaitons la bienvenue à Isabelle Staehli et Charlotte Sauvin-Moreillon qui intègrent le comité.
- ♥ Aux vérificateurs de comptes (bénévoles) : Castelli Anna et Reinhard Tamara.
- ♥ Aux membres de l'association pour leur engagement et leur soutien financier.
- ♥ Aux donateurs (financiers et de matériel), dont Capital International SARL qui a permis de financer la Fête des Anges, une partie du loyer durant une année ainsi que les nouveaux flyers aux couleurs de l'association.

## Association Kaly, rapport d'activités 2012

- ♥ A Mr Pierre-Yves Lebeuf et Mr Tony Girardier qui ont passé des heures à vider des seaux d'eau lors de l'inondation qu'il y a eu récemment.
- ♥ A Ronald Maldonado-Rodriguez de l'Imprimerie du Lion à Genève qui nous fournit un travail de qualité pour des prix « tout petits »...
- ♥ Au personnel ainsi que la direction du centre sportif des Evaux qui nous a prêté à titre gracieux le terrain, les tables et bancs, les tentes et l'électricité.
- ♥ A Anna Homère, musicothérapeute, qui a offert une séance de groupe lors de la Fête des Anges 2012
- ♥ Aux personnes bénévoles, membres ou non-membres, qui ont aidés durant la Fête des Anges 2012 : Volery Fabrice, Girardier Tony, Stoudmann Lyvia, Castelli Velda, Sauvinn-Moreillon Charlotte et Arnaud, Staehli Isabelle, Stoudmann Eric, Yannick et les autres...
- ♥ A toutes les personnes qui ont amené des salades et des gâteaux durant la fête des Anges et à tous ceux qui se sont joints à nous pour partager cette journée empreinte d'émotion.
- ♥ Au service des Pompes Funèbres de la Ville de Genève pour l'organisation d' « un lieu pour le deuil périnatal », a Mr Breda, a Mme Rouiller, aux autres...
- ♥ Au Cercle des Nageurs de Nyon dont la comité a décidé de récolter des fonds à l'attention de l'association Kaly durant les 12h de natations, le dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2013 et à toutes les personnes qui s'y rendront pour nager quelques dizaines de mètres ou plus...
- ♥ A Sylvie Dunand (HUG) qui chaque année nous propose de tenir un stand d'information à la Cérémonie du Souvenir.
- ♥ A toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont partagé quelque chose avec l'association.
- ♥ A chaque personne qui a partagé avec nous un moment de vie particulièrement douloureux...
- ♥ A nos anges...
- ♥ A Kaly, sans qui l'association n'aurait jamais vu le jour...

Association-Kaly  
1203 Genève  
**CCP : 10-268457-9**